



Commune de
Chaumont-sur-Tharonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FEVRIER 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Le vingt février deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures,
les membres du Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne,
dûment convoqué individuellement et par écrit,
le vendredi 7 février 2025,
se sont réunis en session ordinaire, à la salle du Conseil,
sous la présidence de Monsieur Laurent AUGER, maire de la commune.

Étaient présents : M. AUGER Laurent, M. VALTER Francis, M. PAUL Patrice, M. VERVIALLE Yves, Mme DUPAS Martine, M. MERVEN Patrick (arrive à 19h12), M. CUVILLIER Alexis, Mme SIMONNET Claire, Mme FOURAGE Sandra, M. CHEVREUIL Arnaud

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés et ont donné pouvoir :

Mme PICOT Rose-Marie a donné pouvoir à M. Patrice PAUL,
Mme AUGER Laëtitia a donné pouvoir à M. Laurent AUGER,
Mme CUVILLIER Emilie a donné pouvoir à M. Francis VALTER,
M. ROUILLON Thierry a donné pouvoir à M. Alexis CUVILLIER,

Étaient excusés :

Mme ROUILLON Brigitte,

Secrétaire de séance : Mme Martine DUPAS

DELIBERATIONS	VOTE
Délibération n°2025-001 : Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Annule et remplace la délibération n°2024-048	A l'unanimité
Délibération n°2025-002 : DSIL 2025 - Demande de subventions – Annule et remplace la délibération n°2024-050	A l'unanimité
Délibération n°2025-003 : Participation des familles au camp de juillet 2025	A l'unanimité
Délibération n°2025-004 : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité - article l. 332-23 2° du code général de la fonction publique	A l'unanimité
Délibération n°2025-005 : Retrait de la délibération n°2024-044 du 26/09/2024	A l'unanimité
Délibération n°2025-006 : Adressage communal – Création de noms de rues	A l'unanimité

Fait et délibéré le 20 février 2025,

Le secrétaire de séance,
Mme Martine DUPAS

Le Maire,
M. Laurent AUGER

